

Cours de sociologie du sport

Formation continue (Semestre 2)

Enseignante : samira Ouelhazi

Bibliographie

- Pierre Arnaud (dir.), *Les Athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine (1870-1914)*, Toulouse, Editions Privat, 1987.
- Chartier Roger et Vigarello Georges, «Les trajectoires du sport. Pratiques et spectacles» in *Le Débat*, 19 février 1982, pp. 35-58.
- Clément Jean-Paul, Defrance Jacques & Pociello Christian, *Sport et pouvoirs au XXème siècle*, Grenoble, Presse universitaire de Grenoble, 1994.
- Lefevre Betty, “La morale du sport ou le nouveau Tartuffe” in *Sociétés*, n° 55, 1997, pp. 77-81.
- Pociello Christian, *Les cultures sportives. Pratiques, représentations et mythes sportifs* (1995), Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- Siri Françoise (dir), *La fièvre du dopage, du corps du sportif à l'âme du sport*, Paris, Autrement, 2000.
- Thomas Raymond, *Le sport et les médias*, Paris, Editions Vigot, 1993..
- W. UMMINGER, *Des hommes et des records*, La table ronde, Paris, 1964, p. 237.
- M. BOUET, *Signification du sport*, Éditions universitaires, Paris, 1968, p. 325.
- K. MARX, *Le Capital*, Livre I, op. cit., p. 548.
- P.C. Mc INTOSH, op. cit., p. 80. Même opinion chez J. ULMANN, op. cit., p. 329: « Le sport s'étendit rapidement de l'Angleterre au reste du monde ».
- Guy Lagorce et Robert Parienté, *La fabuleuse histoire des jeux olympique été- hivers*, édition O.D.I.L, Paris, 1972- 1977.
- Jean Marie Brohm, *sociologie politique du sport*, éditions universitaires, Paris, 1976.

1- INTRODUCTION:

Avant de parler des activités physiques et sportives (APS), il nous serait utile de définir d'abord le terme « sociologie ». A dire vrai, il n'existe pas une seule définition qui soit unique, brève et simple de cette discipline. Toutefois, les diverses théories sociologiques prennent compte des phénomènes sociaux humains sous des angles différents. Elles considèrent toutes que la sociologie est une science qui cherche à expliquer l'impact de ce qui est social sur les façons de penser humaines ; ce que les sociologues appellent « les représentations ». La sociologie tend aussi à comprendre les façons d'agir des êtres humains ; c'est ce que les sociologues nomment « les comportements ». Les objets d'étude de la sociologie sont très divers et très variés. En effet, l'objectif de la sociologie est d'étudier les phénomènes sociaux tels que : la famille, le travail, la vie associative, les activités physiques et sportives ...etc. Bref, la sociologie étudie les rapports entre les individus et les groupes sociaux d'une société quelconque.

Selon la théorie appliquée, le sociologue peut mettre l'accent sur l'impact de la société sur le phénomène social étudié. Parfois, on s'intéresse aux motivations des acteurs sociaux ou encore aux interactions entre les individus d'un même groupe social. La sociologie est essentiellement une discipline qui s'enseigne aux étudiants des différentes branches à l'université. Mais on peut trouver aussi des sociologues qui exercent leur métier au sein des institutions publiques et des entreprises privées en tant qu'experts pour contribuer à expliquer et à comprendre les aspects sociaux des problèmes rencontrés et à proposer les solutions nécessaires.

Selon Pierre Bourdieu, la tâche du sociologue consiste à dévoiler les illusions du monde social qui constituent beaucoup d'obstacles à la connaissance objective. C'est ce qui charge la sociologie d'une fonction thérapeutique. Pour réaliser son travail, le sociologue suit une démarche scientifique apte de dévoiler les secrets du fait social. La démarche de la recherche sociologique est composée essentiellement de sept(7) étapes :

- 1.** La question de départ : la (ou les) question(s) qui intrigue le chercheur et le pousse à la réflexion sur un phénomène constitue l'origine des problèmes et des contraintes sociaux.

2. L'exploration : dans cette étape, le sociologue explore l'état des lieux du fait social fixé pour son étude.
3. La construction de la problématique : le chercheur se fixe une question principale à laquelle il va essayer de trouver une réponse ou une explication.
4. L'élaboration du model d'analyse : c'est le paradigme et la méthodologie de recherche à suivre pour aboutir aux objectifs assignés pour la recherche.
5. L'observation : c'est le travail de terrain que le sociologue doit faire en contact direct avec l'échantillon de la population d'étude.
6. L'analyse des informations : l'ensemble des corrélations entre les théories sociologiques et la description de la réalité des choses pour pouvoir interpréter les résultats atteints.
7. La ou les conclusion(s) : le résumé des résultats obtenus et les explications avancées pour répondre à la question de la problématique et même des recommandations proposées par le chercheur.

C'est Durkheim qui a donné à la sociologie une place académique pour en faire une science légitime. Il voulait surtout la distinguer de la philosophie et de la psychologie en lui accordant un rôle qui lui est propre. Ainsi la sociologie sera la science des faits sociaux qui constitue le domaine propre de cette science humaine.

2- LA SOCIOLOGIE DU SPORT

Si le rôle de la sociologie est d'étudier les phénomènes sociaux, le rôle de la sociologie du sport consiste à étudier le sport en tant que phénomène social qui a ses répercussions sur les représentations et les comportements des membres de la société humaine. Cette sous branche de la sociologie est née tardivement par rapport à la science mère.

En effet, les premières écritures sociologiques sur le sport sont parus au début du 20ème siècle. Parmi les ouvrages traitant du sport en Europe, il faut retenir l'ouvrage de **Steinitzer** « sport et culture » qui a été publié en Allemagne en 1910. Il y examine les rapports entre les pratiques sportives et la culture comme le suggère le titre. Sachant qu'il faut replacer dans son contexte le sport de l'époque, c'est davantage une activité des corps et de sa mise en forme que la mise en place de processus définis pour la recherche de performance ou le loisir comme on peut le constater aujourd'hui.

Le deuxième livre qui paraît est celui de **Reisse en 1921** qui s'intitule "**Soziologie des sports**" où l'auteur développe des réflexions sur le phénomène sportif plus qu'il ne s'attache à réaliser une véritable analyse. Ces réflexions ont pour point de départ des opinions et des jugements sur le sport à cette époque. Reisse relève que les problèmes sociaux spécifiques liés au sport et que ceux-ci ne peuvent être résolus que par une approche scientifique du phénomène.

Si cet auteur met le doigt sur l'aspect scientifique des choses, il faudra attendre la fin du 20^{ème} siècle pour que prenne naissance la sociologie du sport en tant que discipline à part entière.

À partir de **1950**, les ouvrages traitant de sociologie du sport se multiplient, la sociologie du sport intervenant de façon première ou accessoire dans ces ouvrages. On peut citer à titre d'exemple des ouvrages de langue allemande comme le livre de **Pappow en 1951** intitulé "**Zu einer soziologie des sports**" ou encore l'ouvrage de **Plessner en 1952** sous le titre de "**Soziologie des sports**". Dans ces ouvrages, les analyses du phénomène sportif s'affinent et prennent la forme de plaidoiries ou d'essais suivant des méthodes plus ou moins scientifiques.

En France, **Joffre Dumazedier** publie en **1950** avec des spécialistes du mouvement sportif un livre qu'il a intitulé: "**Regards neufs sur le sport**". On peut voir dans cet ouvrage l'embryon d'une sociologie du sport à partir :

- D'une critique des idées reçues
- Du témoignage de la nécessité de lancer une étude sur le milieu sportif
- De la description d'un embryon de méthodologie d'enquête.

Pourtant, selon **Loy** dans un article qui s'intitule "**The emergence and development of sociology of sport as an academic speciality**" et qui est publié dans "Research Quarterly for Exercise and Sport", c'est à partir de cette époque que va se développer la sociologie du sport. En effet, cet auteur distingue 4 étapes qu'il date comme suit :

- la période normale (de 1950 jusqu'à 1963)
- la période en réseau (de 1964 jusqu'à 1972)
- la période en grappe (de 1973 jusqu'à nos jours)

- la période de la véritable spécialité (la période actuelle).

Les articles qui paraissent au cours de la période dite "normale" sont essentiellement à caractère descriptif et font appel à l'analyse historique des phénomènes sportifs. On peut citer en France l'étude de **Michel Clouscard**, "**les fonctions sociales du sport**" qui paraît dans "Cahiers internationaux de sociologie" au 1er semestre 1963. A ce titre, cet auteur distingue cinq fonctions sociales du sport :

Educative / Agonale / Professionnelle / De spectacle / De distraction industrielle

Ce dernier stade correspond à la prise de conscience d'un champ de recherche à investir : le sport. Ce dernier acquiert une dimension planétaire grâce à la télévision, d'autres sciences s'interrogent sur des phénomènes biologiques ou physiologiques.

La deuxième période consacre l'institutionnalisation de la sociologie du sport. C'est la période dite en "réseau". En effet, un organisme regroupant les spécialistes sous l'égide du conseil international du Sport et de l'E.P est créé en 1964. Il deviendra, par la suite, l'International Committee for the Sociology of Sport (ICSS).

L'année 1964 est considérée comme une année charnière quant à la vision portée sur la pratique sportive, c'est aussi l'année de parution de l'ouvrage de **George Magnane**. Son ouvrage "**sociologie du sport**" propose de décrire et d'expliquer la situation du loisir dans la société contemporaine. C'est le premier ouvrage en France sur la sociologie du sport. Il devient un jalon (piquet pour marquer des alignements et qui sert de point de repère) entre ces deux premières périodes.

En 1966, **Jean Meynaud** publie "sport et politique" Il y examine le sport sous l'éclairage de la science politique, ce qui l'amène aussi à traiter de sociologie du sport. L'auteur élabore un cadre permettant d'expliquer les relations entre les parcours publics et donc politiques et les milieux sportifs.

En 1968, **Michel Bouet** publie sa thèse d'état "**signification du sport**", dans laquelle l'auteur examine le sport sous différentes perspectives. D'abord, l'éclairage de la phénoménologie (description des phénomènes) permet d'analyser les thèmes que recèle

'activité sportive, à savoir l'expérience du corps, le mouvement vécu, l'affrontement de l'obstacle, la recherche de la performance et de la compétition.

Ensuite l'éclairage historique qui signale les ruptures et montre l'adéquation entre l'essence du sport moderne et les valeurs de la société industrielle. La partie qui traite plus spécifiquement des problèmes sociologiques aborde les fonctions, les rôles et les applications du sport. Finalement, cet ouvrage marque l'émergence du sport en France.

En 1968, il y eu en France une grande enquête sur les comportements de loisir des Français. Cette enquête comportait un questionnaire sur la pratique sportive chez les Français, ce qui constitue le premier sondage important dans le pays sur le sport. A cette époque, il faut savoir qu'à peu près 7 français sur 10 ne pratiquent aucun sport. Mais 1968, c'est aussi une période troublée par la contestation générale. Le sport n'échappe pas à ce mouvement global de la société française et l'on voit apparaître dans la revue "partisans" n°43 de juillet – septembre 1968, un ensemble de textes critiques qui dénoncent le sport bourgeois considéré comme le reflet des catégories du système capitaliste.

Dans cette critique le sport ne peut pas être un facteur d'épanouissement mais s'avère un agent d'aliénation. Le sportif ne s'appartient plus, intégré dans la machinerie du système.

En 1969, **Kenyon et de loy** publient une étude sociologique sur le sport intitulée : **"Sport, culture and society"** C'est en fait un recueil d'articles où apparaît un souci scientifique : la définition de concepts, l'élaboration de cadres de références voisinent avec des perspectives plus descriptives qui traitent du rapport entre le sport et l'organisation sociale.

A la même époque, **Luc Boltanski**, auteur français, rédige un article intitulé **"les sages sociaux du corps"** dans la revue "Annales, économies, sociétés, civilisations" n°1, 1971. Sa problématique est centrée sur l'ensemble des rapports que les individus entretiennent avec leurs corps. Ces rapports se modifient quand on passe des classes populaires aux classes supérieures. De la même façon, l'auteur montre que les fonctions rattachées à la pratique du sport se modifient selon les classes sociales. Cet intérêt du rapport entre classes sociales et sport sera un point d'ancrage pour de nombreux autres auteurs qui se

encheront sur ce problème quelques années plus tard comme Bourdieu, Pociello, l'élément...etc.

La troisième période jalonnant le développement de la sociologie du sport s'étend de 1972 à la fin des années 1980. C'est la période dite "en grappe". Elle constitue l'avènement de groupes de travail qui étudient chacun des théories particulières. A partir des Jeux Olympiques de Munich, révélateur de l'impact social du sport à l'échelle planétaire, les travaux sur le phénomène sportif se multiplient. En France en 1972, **Bernard Jeu** publie aux éditions universitaires "**le sport, la mort, la violence**". Philosophe, il développe à partir de thèmes empruntés à l'histoire, à la psychologie et à la sociologie la signification du sport. Pour lui, elle est une donnée immédiate : "le sport rejoue (sur le mode de l'espérance ou du rêve ou de la compensation) la victoire des hommes sur la mort ou sur la violence". Le sport se présente, donc, comme une anti-tragédie.

A partir des Jeux Olympiques de Montréal, le processus de constitution de la sociologie s'est intensifié, accéléré. Ainsi, les congrès se multiplient, le nombre de chercheurs spécialistes augmente

et les publications scientifiques sur le sport se développent dans tous les pays socialistes, en Europe, et au Canada.

3- LES PREMIERS TRAVAUX SOCIOLOGIQUES SUR LE SPORT EN FRANCE :

En France c'est à partir de 1970 que le sport commence à intriguer les chercheurs. On note trois catégories de chercheur qui montrent un certain intérêt pour l'approche sociologique du phénomène sportif. On trouve tout d'abord :

- Les professeurs d'éducation physique et sportive qui sont les pionniers dans la recherche afin d'élaborer un savoir sur l'éducation des corps.
- Les sociologues qui trouvent dans le sport un terrain fertile pour la recherche sociologique.
- Les universitaires spécialisés dans d'autres disciplines tels que les psychologues, les philosophes, les biologistes et les éducateurs.

A cette époque, les profs d'E.P.S s'intègrent peu à peu au système universitaire, Ils sont à la quête d'un savoir plus scientifique ou à la recherche d'une reconnaissance plus universitaire. C'est dans cette perspective qu'ils s'engagent dans l'approfondissement de certaines disciplines scientifiques : sciences de l'éducation, histoire, psychologie, sociologie, biologie, etc. La transformation institutionnelle des écoles normales supérieures d'E.P.S. sera l'occasion de la mise en place d'une nouvelle formation ou plus exactement de poursuivre leur formation en tant que personnel recruté. Ces personnes sont des profs d'EP.S. en service qui sont détachés pour une période de deux ans afin d'approfondir leurs connaissances.

C'est à partir de cette formation que va se développer la réflexion sociologique, en particulier sous l'impulsion de **Ch. Pociello**. Celui-ci en reprenant la théorie de **P. Bourdieu** va développer la problématique à partir du postulat de base : "la définition sociale du sport est un enjeu de luttes".

Les pratiquants se livreraient une lutte symbolique pour définir la légitimité de l'existence d'un sport. Cette perspective trace et façonne une organisation des sports qui constitue tout un système des sports. Si cette description permet de relever l'affinité entre les types de pratiques et les groupes sociaux, il convient de rechercher des propositions explicatives. C'est au sein du domaine technique que l'on recherchera une explication de cette répartition sociale par le biais de la mise en place de logiques internes. **Pociello** distingue 4 types de sports antinomiques, fondés chacun sur une qualité physique particulière : **la force, l'énergie, la grâce et les réflexes**. Les sports sont classés suivant la distance d'affrontement qu'ils autorisent (ex : lutte, tennis), ce critère permet, en fait, de donner une "hiérarchisation socioculturelle" des sports. Cette stratification des différentes spécialités sportives est née avec l'évolution qu'ont connue les pratiques sportives à travers l'histoire de l'homme.

4- LES ORIGINES DES PRATIQUES PHYSIQUES

Pour comprendre le devenir du phénomène sportif dans les sociétés modernes, un retour à l'histoire des pratiques physiques dans la vie de l'homme nous paraît d'une importance certaine. En effet, de tout temps, les hommes ont fait du sport. Dès l'antiquité et peut être même avant, existaient des jeux et des activités physiques. Les

jeux olympiques, inventés par les grecques étaient les plus connus. Le sport serait donc éternel. L'apparition du mot lui-même n'étant qu'une concession au modernisme. C'est ainsi que maints articles et ouvrages traitent du « sport » au moyen âge ; du sport chez les Indiens d'Amérique, du sport dans l'ancienne Egypte, assimilant jeux et rituels, techniques guerrières et divertissements à des sports. En conséquence, il y aurait une essence du sport ou bien il ne serait que la forme moderne des anciens jeux traditionnels.

A titre d'exemple, le rugby trouve ses origines dans « la soule », la pression des innovations et du changement social ont transformé peu à peu ces pratiques ludiques pour en faire des disciplines sportives institutionnalisées. De même, on note que le football anglais ne serait que la réplique de la « barrette » française ou du « calcio » italien; ou encore, toutes ces formes d'exercices physiques pourraient se ranger dans des catégories transhistoriques. Finalement, si les concepts changent, ils désignent une même réalité ; les hommes se vouent à des jeux « sportifs » et « athlétiques » sans le savoir. Ce qui peut expliquer le besoin intense qu'éprouve l'être humain à l'activité physique.

A dire vrai, toute la vie de l'homme est basée sur l'acte, le geste, le mouvement etc... Donc consciemment ou inconsciemment, l'Homme fait des activités physiques ne serait-ce que pour se nourrir, pour se loger, pour se défendre, ou, tout simplement, pour s'exprimer.

C'est déjà du sport ce que les hommes faisaient avant même la naissance de ce terme. C'est ce qui pousse les historiens à diviser l'histoire du sport en deux grandes périodes : le sport ancien et le sport moderne.

5- LES PRATIQUES PHYSIQUES ANCIENNES

Comme nous l'avons déjà mentionné ci-haut, les hommes ont pratiqué des exercices physiques depuis l'aube de l'humanité. Pour se déplacer, se nourrir, se défendre et s'organiser, ils avaient besoin de marcher, de sauter, de courir, de glisser, de nager, de grimper et de lutter. Ce qui fait de l'activité physique un besoin intense et inné chez l'être humain. Mais où et quand peut-on vraiment situer la naissance du sport ? C'est-à-dire depuis quand le sport est devenu cet univers des pratiques à la fois ludiques et compétitives que partagent quotidiennement des millions de personnes, ce spectacle perpétuel, cette source d'informations intarissables? Ou encore ce support privilégié d'une publicité dévorante ? Certains auteurs trouvent l'origine du sport dans l'athlétisme grec ou dans les jeux

populaires des sociétés traditionnelles. Une chose est sûre: ce sont les grecques qui ont inventé les jeux olympiques. Les romains eux, avaient les affrontements entre les gladiateurs et le sport faisait partie de l'éducation de leurs jeunes guerriers aristocrates.

En effet, toutes les écritures affirment que les pratiques sportives sont nombreuses dans toutes les civilisations de l'antiquité comme l'attestent, d'ailleurs, les vestiges archéologiques les plus anciens. A ce niveau, on peut citer à titre d'exemple, les tablettes d'argile sumériennes qui figuraient des lutteurs et des boxeurs ou encore les traces laissées par la civilisation égyptienne figurant des scènes de lutte, de boxe, de tir à l'arc et d'équitation.

Cependant, c'est dans la Grèce antique que les compétitions périodiques accompagnent les jeux sportifs sacrés notamment les fameux Jeux Olympiques. Les origines de ces derniers se perdent entre histoire et légende. De ce fait, la date exacte de leur création reste inconnue à ce jour. Toutefois, les diverses recherches historiques sont d'accord que c'est Iphitos, le roi de la cité d'Elide, qui a instauré les jeux olympiques en 884 avant notre ère dans le Péloponnèse, sur les conseils de la Pythie de Delphes, consulté pour remédier aux guerres fratricides et à la peste qui dévastent la Grèce.

A partir de 776. Av. J.-C. et pendant 12 siècles, les jeux olympiques sont organisés tous les 4 ans sur les collines d'Olympie, en l'honneur de Zeus, le dieu des dieux grecques. Depuis, le sport contribue au rayonnement des cités grecques ; tout comme la musique et les arts. Tout cela affirme que les jeux et les activités physiques ont existé depuis l'Antiquité et peut être même avant.

- **Les Finalités Des Sports Grecs**

Le jeune grec avait pour objectif de devenir un homme de guerre. L'athlétisme était valorisé pour lui cultiver le corps. Il fait partie de l'éducation du citoyen. Les épreuves essentiellement guerrières étaient indissociables des cérémonies religieuses qui les accompagnent. Il est donc clair que les fondements et les objectifs de ces activités n'étaient pas les mêmes que ceux du sport dans sa conception actuelle. Par exemple, les notions de records et de mesure qui constitue l'essence du sport moderne, n'existaient pas ; même s'il y avait déjà des juges chargés de préparer et de veiller au bon déroulement des épreuves.

Commentaire [T1]:

Par ailleurs, les premières formes du sport sont des jeux traditionnels et des pratiques ludiques qui ont existé dans l'histoire de tous les peuples depuis toujours et partout dans le monde. Ce qui fait du sport un phénomène universel dans le temps et dans l'espace.

Dans son recensement des jeux, Roger Caillois met à l'origine des jeux sportifs certains principes comme la compétition, le simulacre par les processus d'identification qu'il procure mais également de vertige dans certaines de ses pratiques comme l'alpinisme, le ski et la voltige.

- **Les Sports Chez Les Romains**

A partir du 2^{ème} siècle av. J.C, et avec la domination romaine, les jeux grecs se déclinent. Le christianisme devient la religion de l'empire romain et le panthéisme grec est éjecté. L'empereur romain Théodose abolit les fêtes païennes dont les jeux grecques font partie. La cité d'Olympie disparaît à cause des catastrophes naturelles.

Elle ne sera découverte qu'après environ 13 siècles. Les romains avaient beaucoup de réserves par rapport aux traditions grecques qu'ils trouvaient propices à la mollesse. Ils étaient choqués par la nudité des athlètes grecs. Par contre les romains se passionnaient pour ces spectacles sportifs qui avaient lieu à Rome, pendant les jours fériés qui étaient offerts aux peuples par des empereurs ou par des magistrats. C'étaient à l'origine des courses de char puis des combats de gladiateurs qui se déroulaient dans les cirques. Ces combats d'origine étrusque débutent à Rome vers 264 a.v.J.-C. Les romains appréciaient également ces spectacles nautiques et les combats navals ainsi que les spectacles de chasse qui se tenaient dans un bâtiment spécifiquement romain appelé amphithéâtre.

6- LA NAISSANCE DES JEUX OLYMPIQUES

A l'origine, les jeux olympiques étaient un instant de paix dans la Grèce toute entière. C'est au dieu Zeus que ces manifestations étaient consacrées.

Pierre Loys écrivait à propos des jeux olympiques de l'antiquité que « Rien ne fit davantage pour l'unité de l'Hellas que cette trêve internationale, cette communion dans la foi et le plaisir ». Les recherches historiques sur les jeux olympiques dégagent l'année 776 avant J-C comme année mémorable, car c'est par elle que commence l'histoire du sport. Cette date a connu un certain Koroibos, athlète qui a gagné le grand Prix du stade pour une course de 183 mètres qui se déroulaient à Olympie. Loys explique qu' « aucune date exacte

'est plus anciennement connue dans les annales des peuples aryens que la victoire de Coroïbos dont le nom a été gravé dans le marbre. Au-delà, c'est la légende, la nuit ».

En effet, les légendes qui racontent la naissance des Jeux Olympiques sont ombreuses et parfois contradictoires dans leurs versions. Pour connaître la vérité à ce sujet, il fallait quitter les légendes et s'approcher de l'histoire.

Cette dernière nous informe qu'en 884 av. J.-C. la guerre ravage les Etats grecs. Iphtos, le roi d'un petit Etat nommé Elide, où se trouvait Olympie, se rend à Delphes pour consulter la Pythie. Il lui demande conseil sur la manière dont il peut épargner à son peuple des guerres et les pillages. La Pythie, dont les oracles sont considérés comme infaillibles, répond : « Rétablissez les jeux chers aux dieux »

Aussitôt Iphtos s'en va rencontrer Lycurgue, le roi voisin très puissant de Sparte. Il réussit à convaincre ce dernier de reconnaître l'Elide comme « Etat neutre » par tous les autres Etats. Ces derniers, pourtant divisés et sans cesse en querelle, acceptent la décision.

Pour marquer cette volonté de paix et remercier les dieux, Iphtos institue des Jeux athlétiques qui se dérouleront tous les quatre ans à Olympie. C'est de là que vient leur nom : les « Jeux Olympiques ».

Appréciant l'oracle de la Pythie, les Etats grecs qui étaient en lutttes incessantes cessent de se combattre, depuis ce temps là, l'habitude de déposer les armes une fois tous les quatre ans perdurant un temps qui va devenir de plus en plus long. Durant cette période, tout le monde va admirer les meilleures de la race humaine et à la fois honorer les dieux. Malgré leur division interminable, les Etats grecs réussissent à se mettre d'accord sur ces jeux olympiques qui deviennent la seule manifestation commune entre eux. Ces jeux ont aussi servi aux grecs de calendrier cohérent grâce à leur régularité puisqu'ils reviennent tous les quatre ans, à la même période de l'année : « entre les moissons et les vendanges »

Commentaire [T2]: se

Commentaire [T3]: meilleures

• Les Valeurs Pacifiant Des Jeux

D'Olympe

C'est à partir de 776 av. J.-C que l'on commence à compter par olympiades. C'est aussi à partir de cette année que l'on entre dans l'histoire véritable des jeux qui ne comprenaient, à ce moment là qu'une seule épreuve ; la course du stade. Ces jeux duraient une seule journée et opposaient seulement des coureurs des deux villes : Pise et Elis. Mais très vite, la « Trêve sacrée » grandit en même temps que grandit le succès des jeux d'Olympe auxquels vont bientôt participer tous les Etats grecs.

A l'heure des jeux et pendant toute leur durée qui va croissant avec la multiplication des jeux, les guerriers jouissent d'un parfait armistice. Ils déposent leurs armes et font, volontiers, route ensemble vers Olympie. « C'est au cours de ces longues marches que les rois des différents Etats prennent conscience de leur unité profonde et de leur communauté d'origine ». Ce n'est qu'en l'an 350 av. J-C que les jeux ont pris leur style définitif et que la fête sacrée commence à durer tout un mois de temps tous les quatre ans.

Petit à petit, les Jeux Olympiques prennent de nouvelles orientations. Les vainqueurs ne se contentent plus de gestes symboliques. L'argent entre en jeu. Les sportifs deviennent de vrais « professionnels » dans le sens moderne du terme. Les champions olympiques exigent désormais de recevoir une importante somme d'argent qui a été fixée à 500 draches, soit le prix de 500 moutons à l'époque.

Il y a eu, dans l'histoire des jeux antiques grecs, 286 olympiades. Les derniers jeux olympiques ont eu lieu en l'année 369 après. J-C. Ils durent des mois et deviennent ouverts à toutes les nations et à tous les athlètes. Les romains avaient introduit les jeux du cirque au cours desquels s'affrontaient les gladiateurs en des combats à mort. Le public assistait aussi à des combats entre des gladiateurs et des animaux sauvages tels que les taureaux, les tigres, les lions...

Commentaire [T4]: il y a eu

7- LES JEUX OLYMPIQUES MODERNES

L'histoire du sport moderne a commencé le 25 Novembre 1892 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. C'est le jeune homme audacieux, Pierre de Coubertin qui avait alors 29 ans. Il a osé convoquer le recteur de l'université et le prince Obolensky, maréchal de camp du grand duc Wladimir. Jusque là, il ne s'agit que de célébrer le cinquième anniversaire d'une petite société sportive qu'il a fondée. Ce n'est que le 23 Juin 1894 que le rétablissement des jeux olympiques fut proclamé à l'issue d'un grand congrès, pour lequel, Pierre de Coubertin n'a pas hésité à harceler les ambassades et les chancelleries, comme plus tard, il en usera des chefs d'Etats. Mais avant d'en arriver là, une question se pose : d'où Pierre de Coubertin a-t-il eu l'idée de relancer les Jeux Olympiques ?

En fait, passionné d'histoire et de l'histoire de la Grèce antique en particulier, il se met à lire. En lisant justement la traduction de *Tom Brown's schooldays*, une œuvre de Thomas Hughes, il remet les méthodes éducatives en question. Les événements de cette

Commentaire [a5]: de l'histoire

histoire, dont le héros est un écolier, se déroulaient au collège de Rugby dont l'enseignement avait été totalement rénové par le docteur Thomas Arnold, mort en 1842. Ce dernier a émontré que le sport ne se résume pas à une simple affaire de mètres et de secondes. Pour ii, toute la vertu, toute la puissance, « toute la qualité de vie » de l'Angleterre est partie e l'éducation inventée par Thomas Arnold à Rugby et qui se répondit ensuite dans les autres coles des grandes îles. Grâce au sport, Arnold avait éduqué toute une jeunesse et lui avait ppris surtout le sens de la responsabilité en faisant ainsi, éclater les vieilles structures onnées sur le système de l'obéissance absolue des élèves et de la répression.

Pour Arnold, la pratique du sport avait été le moyen de révéler ces jeunes ersonnalités à elles-mêmes et de les éveiller à la notion de liberté et par conséquence à celle e la responsabilité individuelle et collective. Cette nouvelle manière de voir les choses ascine aussitôt le jeune Pierre de Coubertin qui entame aussitôt un long chemin aboutissant la restauration des jeux olympiques. « Des jeux à l'échelle du monde, dit-il, des jeux uverts à tous, à tous les pays, à toutes les races, à toutes les religions... ». Depuis ce temps, es jeux olympiques sont devenus l'évènement sportif le plus célèbre, le plus important et le lus désiré par tous les sportifs du monde.

8- LES SIGNIFICATIONS DU SPORT

Pour que le sport ait cette grande importance, les activités physiques et sportives ont ertainement connu une évolution à travers l'histoire. Ces activités ont des formes différentes t diverses selon les peuples, les civilisations et la vision qu'on leur portait. Le processus istorique qu'a connu le sport à travers l'histoire et chez des civilisations qui ont marqué 'humanité telle que la civilisation grecque ou la civilisation romaine, nous éclaire sur la résence perpétuelle des activités physiques dans la vie des hommes et des fonctions qu'elles ssuraient depuis toujours.

Dans la vie moderne, le sport occupe une place importante et connaît une évolution ontinue. Il touche tout le monde : les peuples comme les Etats, les grands comme les petits, es intellectuels comme les illettrés, les hommes comme les femmes, les politiciens comme es économistes, les riches comme les pauvres, les pays développés comme ceux en voie de éveloppement... Ceci nous pousse à préciser le sens du terme « sport » et de le redéfinir.

La définition du mot « sport » se construit au cours de l'histoire. Elle évolue avec les echerches et les réflexions qui se pointaient sur l'activité physique et sportive à travers

histoire. En 1828 le journal des haras désignait par le mot « sport » la chasse, les courses de chevaux et les combats de boxeurs. En 1850 le Grand dictionnaire Larousse définit le sport comme : « mot anglais tiré de l'ancien français « desports » qui signifiait à l'époque plaisir et divertissement ».

Vingt cinq ans plus tard, en 1875, le même Grand dictionnaire Larousse détaillait la définition de ce concept en précisant que « par le mot sport, dont la signification en anglais n'est pas bien précise, on désigne une nombreuse série d'amusement, d'exercices et de simples plaisirs qui absorbent une portion assez notable du temps des hommes riches et oisifs ». Tous ces amusements ou exercices doivent leur attrait principal aux nombreux paris qu'ils font engager, la fureur des paris sur tout et à propos de tout forme un des traits saillants du caractère du sport anglais ; ces activités se répandent chaque jour d'avantage de l'Angleterre vers la France et partout dans le monde. A la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}, le sport s'affirme et sa définition se précise. Pierre de Coubertin, dans la revue Olympique en 1902, avançait que « l'essence du sport c'est l'effort; son condiment indispensable c'est le concours ».

Il ajoutait en 1922 dans son ouvrage « *Pédagogie sportive* » que « le sport est la culture volontaire et habituel de l'effort musculaire intensif appuyé sur le désir de progrès et pouvant aller jusqu'au risque. Il doit être pratiqué avec ardeur, je dirai même avec violence. Le sport, ce n'est pas l'exercice physique bon pour tous à condition d'être sage et modéré ; le sport est le plaisir des forts ou de ceux qui veulent le devenir ».

En 1925, George Hebert dans son livre intitulé « *Le sport contre l'éducation physique* » définit le sport comme "tout genre d'exercice ou d'activité physique ayant pour but la réalisation d'une performance et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément défini: une distance, une durée, un obstacle, une difficulté matérielle, un danger, un animal, un adversaire et par extension soi même » G. Hebert précise par exemple qu'"un nageur qui va et vient dans l'eau, pour le seul plaisir de s'ébattre, fait simplement de la natation. Un autre nageur qui mesure ses durées de parcours, ses hauteurs et plongées avec l'idée de les améliorer, ou de bien lutter contre un camarade dans ces divers exercices, fait du sport". A partir de la 2^{ème} moitié du 20^{ème} siècle submergent les premiers sociologues de sport et avec eux naissent les premiers débats sur la définition du terme sport ». Ch. Pociello dans un article publié dans la revue *Sport et société* et intitulé *Quelques indications sur les déterminants historiques de la naissance des sports en Angleterre (1780-1860)* écrivait que « l'attrait que de tout temps, l'antiquité grecque a

xercé sur les humaniste et les éducateurs est, sans doute, pour beaucoup dans la recherche persévérante de l'origine de nos sports actuels dans l'éternelle Olympique ».

De son côté Betbeze en 1987 affirmait que « le sport dérive de schémas comportementaux innés chez l'être humain ». Il ajoutait que « le sport est un universel culturel qui repose sur des bases biologiques, au même titre que l'alimentation ou la sexualité ».

Pour Georges Magnane « le sport est l'activité de loisir dont la dominante est l'effort physique, participant à la fois du jeu et du travail pratiqué de façon compétitive, comportant ses règlements et des institutions spécifiques et susceptible de se transformer en activité professionnelles ».

J.M Brohm dans son ouvrage « *Sociologie politique du sport* » concluait que « Le sport est en définitive le système culturel qui enregistre le progrès corporel humain objectif...le sport est l'institution que l'humanité a découverte pour enregistrer sa progression physique continue».

Avec la diversification du sport à partir des années 70, Pierre Parleras avançait que le sport est avant tout une situation motrice ; cette tâche motrice est assujettie à des règles énonçant une compétition, traits rejetant les activités libres et improvisés.

Enfin, et c'est là que gît une grande part de son identité sociologique, le sport est un fait institutionnel, trait excluant l'immense cohorte des jeux non reconnus par les instances officielles. Le sport représente donc la motricité ludique et compétitive approuvée par l'institution ».

Parmi l'ensemble des jeux sportifs, les sports ont pour commun dénominateur d'avoir été élus et consacrés par les instances officielles.

Ce trait distinctif de nature sociologique, différencie le sport du non sport dont les jeux qui sont dits « traditionnels » par opposition à « institutionnels ».

9- LES FORMES DU SPORT

Désormais le sport a de multiples formes et remplit des fonctions diverses dans nos sociétés actuelles. La plupart des théories qui portent sur le sport «veulent que le sport traduit sa façon des traits permanents de la nature humaine¹¹».

Michel Bouet exprime cette multiplicité des formes sous lesquelles se présente la pratique des activités sportives en disant : « sport amateur, sport non amateur, sport professionnel, sport de haute compétition ou sport de masse, sport informel ou sport organisé, sport éducatif ou sport distrayant, sport civil, sport militaire, sport scolaire, sport universitaire, sport féminin, sport des handicapés, sport corporatif, sport affinitaire ...etc. Toutes ces formes diffèrent plus au moins au point de vue des dimensions, des structures, du leadership, des programmes, des degrés de spécialisation, du niveau sportif, des normes des présentations, des valeurs, des traditions, des motivations, des attitudes,...En outre, plusieurs de ces formes peuvent s'associer ou se superposer et donner des formes mixtes.

La multiplicité des formes que prend l'activité sportive dans nos sociétés actuelles est aussi exprimée par la pluralité des organismes nationaux et internationaux concernés par la pratique sportive. Leurs orientations diverses témoignent aussi de cette multiplicité des formes que peut prendre le sport dans une société quelconque en ce début de 21^{ème} siècle.

Dans ces conditions, il devient difficile de cerner une définition du sport surtout que ces gens ont tendance à mettre sous ce vocable, toutes les activités physiques sans distinction aucune entre la simple promenade et la compétition de haut niveau.

Ainsi, il serait impératif de prime à bord de faire la différence entre le simple exercice physique qui n'est autre qu'une activité physique spontanée, informelle, peu intense et sans l'idée de compétition, du sport qui est basé sur l'idée de lutte, de compétition, d'effort intense, de dépassement et de performance. C'est à partir des années 70 qu'on commence à parler de la diversification de l'activité sportive et qu'on commence à parler des sports (au pluriel) au lieu du sport (au singulier). J.M.Brohm désigne par le sport « l'institution que l'humanité a découverte pour enregistrer sa progression physique continue.»

10-LES CARACTERISTIQUES DE L'INSTITUTION SPORTIVE

Le sport actuel est bien plus que la pratique des exercices ou des activités physiques. Il représente toute une institution au sens large que le terme a pris en sociologie. A l'intérieur de cette institution, on trouve tous les éléments nécessaires pour en former une. A commencer par les éléments matériels et les produits culturels qu'on peut voir à travers les édifices, les différents instruments, les costumes et les équipements spéciaux.

L'institution sportive a aussi créé des groupements spécifiques de gens réels : il s'agit des équipes, des clubs, des fédérations, des comités olympiques nationaux comité olympique international.

L'institution sportive est dirigée par des agents d'autorité, chaque discipline a ses techniques qui lui sont propres, toute une hiérarchie veille sur le fonctionnement de cette institution sportive : des responsables, des dirigeants, des arbitres, des entraîneurs, des médecins, des juges, etc.

À l'intérieur d'une même équipe sportive les rôles se répartissent entre tous ces agents et se répartissent aussi au déroulement des compétitions sportives.

Il existe des tâches à assumer le rôle de l'entraîneur, pendant la compétition tel que le rôle de l'arbitre ou du capitaine d'équipe. Quant au rôle du dirigeant, il s'étend d'avant, pendant et après la compétition.

Cette compétition a donné lieu à des symboles collectifs tels que la flamme olympique ainsi que des insignes distinctifs des disciplines, des compétitions, des tournois et des équipes.

De là, émanent des comportements déterminés, des usages adoptés et des rites créés. Chaque discipline a ses techniques, ses tactiques, ses systèmes de rencontre dans la compétition ainsi que des systèmes d'évaluation des performances à travers des barèmes de classement, des méthodes d'apprentissage et d'entraînement.

Même les cérémonies qui devancent ou closent les compétitions sportives font partie des rites de l'institution sportive, qui, par ses différents éléments qui la constituent et qu'on vient de citer, donnent lieu à un ensemble de représentations, d'idées et de systèmes communs de croyance. De là dégage le champion, l'idée de performance, la foi dans l'amélioration du record, l'esprit sportif, le faire Play etc....

Le sport est donc comme le définit Jean Marie Brohm « un système institutionnalisé de pratiques compétitives à dominante physique, délimitées, codifiées et réglées conventionnellement. »

Il faut noter ici que l'institution sportive est fortement hiérarchisée à tous les niveaux : au niveau des disciplines sportives qui ne sont pas toutes appréciées de la même manière, les athlètes sont classés selon leurs performances, les pays sont aussi classés selon leurs résultats dans les compétitions internationales.

Jean Marie Brohm analyse cette hiérarchisation en ces termes en disant que « le système sportif est non seulement un vaste réseau de compétitions permanentes mais encore

t surtout une pyramide hiérarchisée des différents types de compétitions qui englobent plus ou moins d'athlètes et sont plus ou moins intensives ». Telle est l'institution sportive et telle est sa constitution partout dans le monde. Le sport est, en fait, une partie prenante dans presque tous les systèmes politiques. Tout le monde s'engage dans la compétition sportive. Une compétition qui dépasse les stades et les gradins pour toucher l'économie, la société, la culture et la politique. Ce serait là le plus important dans la compétition sportive. C'est ce qui fait la différence entre les pays développés et les pays en voie de développement. Nous verrons plus tard que le sport est, lui aussi, un autre facteur de stratification du monde. Cette stratification distingue les pays développés et les pays du tiers monde. Nous focaliserons plus loin sur le sport dans les pays en voie de développement, dont la Tunisie fait partie, pour voir la situation générale du phénomène du sport dans la société et appréhender le modèle de l'organisation sportive dans ces pays et tenter d'en dégager les caractéristiques.

11- LE SPORT MODERNE

Selon plusieurs interprétations, le sport moderne trouve ses origines dans l'antiquité grecque. Cette thèse est soutenue par les représentants officiels de l'olympisme et par un certain nombre d'historiens, de philosophes et de sociologues de nationalités différentes. Elles se développent particulièrement à la fin du XVIII^e siècle lorsque la civilisation européenne tend à idéaliser la culture antique. L'idée même de ressusciter les jeux olympiques se fonde sur cette mythologie avec la première tentative comme, celle des anglais en 1844 à Montréal.

Les fouilles archéologiques qui ont permis la découverte du site d'Olympie ont contribué à susciter le culte de l'athlète Grec. Et, à partir de cette époque les tentatives de restaurations des jeux olympiques sont nombreuses dont la plus importante est celle de Pierre de Coubertin qui est considéré comme le père fondateur des jeux olympiques modernes, à partir de 1894. En tout cas, toutes les interprétations reposent sur l'idée que le sport moderne trouve ses fondements, sa philosophie et sa signification dans la pérennité et l'universalité de la culture Grecque.

• L'aspect Du Sport Moderne

Le sport actuel est bien plus qu'une pratique d'exercices physiques ; il devient une institution à part entière. C'est à dire une institution avec des statuts, un personnel, un matériel, des normes et des fonctions qui lui sont propres.

Michel Bouet a très bien défini l'institution sportive en soutenant que « le sport a d'abord de l'institution, ce trait de fournir des cadres durables d'action, des règles de rapport social, des traditions s'opposant ainsi à ce que les actes et les événements individuels soient éphémères. »

Les éléments qui font du sport une institution à part entière sont déterminés comme suit :

- Des éléments matériels et des produits culturels : édifices, instruments, costumes et équipements spécifiques.
- Des groupements spécifiques de gens réels : des équipes, des clubs, des fédérations, des comités olympiques nationaux, comité olympique international.
- Des agents d'autorité, des techniques disciplinaires, des arbitres et des juges, des hiérarchies.
- Des rôles à l'intérieur d'une équipe (le capitaine, l'entraîneur, le dirigeant, l'arbitre...)
- Des symboles collectifs (flamme olympique) et des insignes distinctifs (drapeau, tenue)
- Des comportements déterminés, des usages des rites : techniques des différentes spécialités, tactiques, systèmes de rencontre dans la compétition, système d'évaluation des performances, barèmes et classement, méthodes d'apprentissage et méthodes d'entraînement, cérémonie...
- Un ensemble de représentations, d'idée, de système commun de croyance (l'image du champion, l'idée de performance, le record, l'esprit sportif, le fair-play...).

De tout cela se dégage une forte hiérarchisation à l'intérieur même de l'institution sportive et ce, au niveau des disciplines qui ne sont pas toutes appréciées de la même manière, entre les athlètes, entre les nations, entre les organismes sportifs.

A propos de cette hiérarchisation, Jean Marie Brohm écrit : « le sport n'est pas une institution unitaire, c'est une unité différenciée, hautement hiérarchisée où se croisent différentes instances et niveaux de compétition ».

• Les Fonctions Du Sport

Désormais, le sport, dans ses formes modernes, remplit des fonctions diverses et parfois contradictoires. C'est un facteur d'hygiène sociale, de dressage disciplinaire du corps, de valorisation de l'esprit, de solidarité dans les sports dits collectifs, et de gestion saine du temps libre chez les jeunes personnes.

Au demeurant, la pratique sportive répond en premier lieu au besoin d'exercice, de mouvement, de dépense physique. La satisfaction de ce besoin est absolument nécessaire pour l'équilibre psycho-physique de l'homme, d'une part, parce qu'il permet, surtout sous sa forme compétitive, une décharge de l'agressivité, décharge qui a pour effet d'atténuer les manifestations agressives dans les autres domaines de la vie ; d'autre part, il est source de loisir, de jouissance corporelle, c'est ce que Michel Bouet a appelé la « *fonction édonique* » du sport. Il explicite cette fonction en décelant « une signification plus spécifique du plaisir que procure la pratique du sport : c'est la jouissance corporelle sensible, écue dans la chair même de l'homme. Le sport est une des formes dont l'homme fait l'expérience du plaisir en son être charnel ».

Ce qui veut dire que le sport fonctionne avec l'attrait du plaisir physique qu'il distribue, les besoins de dépense physique et de mouvement. Cet appétit d'exercice est caractérisé, par une promesse du plaisir. La détente, la décontraction, le sentiment d'assouvissement, l'euphorie et le bien être ressentis après l'effort sont caractéristiques du loisir procuré par la pratique sportive.

La pratique sportive équilibrée est, sans aucun doute, un facteur essentiel d'acquisition et de maintien de la santé à travers sa fonction hygiénique. C'est un facteur important d'amélioration de la santé publique.

Nous vivons à une époque où notre santé se trouve continuellement agressée, le rythme de vie de plus en plus déséquilibrant et agité, la tension continue, la pollution, etc.... Tous ces aspects sont à l'origine de la détérioration de notre santé. L'exercice physique raisonnablement conduit, apparaît comme un des moyens privilégiés pour lutter contre ces aspects néfastes de la vie moderne.

La pratique sportive par ses effets somatiques et psychosomatiques remplit une fonction hygiénique incontestable ; elle joue un rôle important dans l'équilibre physique de

l'individu ; elle permet notamment de diminuer le stress émotionnel qui peut être à l'origine de nombreux accidents cardiaques.

Par l'activité physique qu'elle procure et par les habitudes d'hygiène qu'elle donne, la pratique sportive équilibrée joue un rôle important de prévention de certaines maladies respiratoires et cardiaques. Elle peut constituer sous sa forme la plus modérée un moyen thérapeutique efficace contre certaines affections et un moyen de rééducation notamment pour les atteintes osseuses, articulaires et musculaires.

Le sport assure aussi une fonction éducative dans le sens où il a été intégré dans les programmes d'éducation physique à l'école pour les vertus éducatives qu'on lui reconnaît. Que ce soit à l'école ou dans le club civil, le sport peut contribuer efficacement à l'éducation de la jeunesse, en agissant notamment sur le développement moteur et psychomoteur de l'enfant et en permettant l'acquisition de la condition physique ainsi que le développement des qualités physiques telles que la force, la vitesse, l'endurance et la résistance.

Le sport est aussi un moyen de développement des qualités psychomotrices comme l'adresse, l'équilibre, le rythme, la coordination et la prise de conscience du schéma corporel. L'activité physique pratiquée régulièrement agit sur le développement de l'intelligence et des facultés d'adaptation dans le mouvement et améliore le sens de l'observation et de l'attention chez le jeune sujet.

Sur le plan psychologique, la pratique sportive joue un rôle dans la formation du caractère telle que l'acquisition de la maîtrise de soi, le développement de la volonté, de la ténacité et de l'esprit d'initiative. Il permet aussi de lutter contre la timidité et influe sur la formation morale et sociale du jeune enfant. On accorde au sport le rôle de développer des valeurs telles que la loyauté, le courage, le goût de l'effort, le respect des règles, le respect d'autrui. Il développe ainsi le sens de la coopération, de l'entraide et de la collaboration.

Mais le sport reste un excellent moyen de loisir. En tant que tel, il permet à l'individu d'échapper à l'emploi quasi-total du travail et des tâches familiales, de rompre avec la monotonie de la vie professionnelle et familiale, de lutter contre l'ennui, de se détendre, de se délasser et de se divertir. En outre, le loisir sportif est hautement formatif ; il permet à l'individu de s'épanouir par la découverte de soi et des autres.

Sous certaines conditions, le sport peut remplir une fonction ludique. Il est, dans ce cas, une activité libre et récréative, ne poursuivant aucun but utilitaire, mais qui se développe dans le cadre de règles précises.

Sur le plan social, la pratique sportive facilite la communication avec autrui ; elle favorise les relations interpersonnelles et l'ouverture sur les autres.

Michel Bouet invoque les raisons suivantes pour expliquer cette fonction du sport : il semble que la position centrale de la corporéité vécue, rapproche régulièrement ceux qui se consacrent aux exercices physiques, elle les met sur un plan d'égalité fondamentale, elle enforce la conscience du « pour autrui » et de l'« avec autrui »... En accomplissant quelque chose qui lui plaît et d'un caractère de gratuité, en se libérant, en retrouvant un mode plus naturel, le sportif se sent plus ouvert à ses semblables, plus près de communiquer, de s'épancher ».

La pratique sportive, en diminuant la distance physique entre les individus, favorise leur rapprochement et tend à rendre leurs rapports plus simples, plus familiers et moins artificiels. Les jeux et les épreuves en équipe, les dangers, les déceptions, et même le défi sportif, tous ces aspects rapprochent les individus, et contribuent à baisser les barrières qui les séparent, barrières sociales, raciales, religieuses ou autres. Le sport est d'ailleurs considéré comme un puissant facteur de démocratisation, de rapprochement entre les individus appartenant à des classes sociales différentes.

Par ailleurs, dans la pratique sportive, la beauté est indissociable d'une certaine perfection des gestes ou mouvements techniques; la pleine réussite de tels gestes ou mouvements comble aussi bien le sportif que le spectateur. Elle favorise chez lui une conscience esthétique du vécu. En outre, le sportif éprouve une jouissance esthétique à vivre dans un corps splendide, robuste et gracieux.

Par-dessus toutes ces fonctions, le sport offre l'occasion de se réjouir à travers sa fonction de spectacle. En effet, La beauté du geste ou du mouvement technique réussi, la réussite des actions collectives ou des combinaisons tactiques, les exploits et les prouesses réalisées, la beauté des athlètes, le climat d'incertitude et de 'suspense' qui règne dans les compétitions, l'état d'excitation et de tension des spectateurs, la possibilité qui leur est offerte de s'extérioriser, de se défouler, de s'identifier aux protagonistes (athlètes ou joueurs), le sentiment de communion et de fusion collective qu'ils éprouvent,... tous ces aspects font de la compétition sportive un spectacle de choix, un spectacle fort apprécié.

12- LE ROLE EDUCATIF DE L'ACTIVITE PHYSIQUE

Les principes énoncés dans la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 1978, soulignent l'importance des traditions sportives nationales (article 1.2). Les programmes de sport conçus en fonction des conditions institutionnelles, culturelles, socioéconomiques et climatiques de chaque pays sont d'une grande importance. La charte donne la priorité aux besoins des groupes défavorisés au sein de la société (article 3.1), ainsi que la nécessité de tenir compte des possibilités offertes par l'environnement naturel (article 5.3).

On reconnaît, par ailleurs, les importantes valeurs que véhiculent les jeux et les activités sportives ainsi que leur contribution, sur le plan de l'éducation, de la culture et de la communication, au développement global de l'être humain et de la communauté à laquelle il appartient.

Les activités physiques, en tant que forme d'expression de cultures et de modes de vie autochtones, contribuent à l'identité communautaire des êtres humains. Surtout qu'ils sont moins exposés que le sport compétitif, à une commercialisation excessive, aux manipulations et au dopage. Ce qui permet aux activités physiques de renforcer les valeurs de sportivité et l'esprit de fair-play.

Les activités physiques sont considérées comme des moyens relativement sûrs et peu coûteux de réduire au minimum les coûts médicaux et sociaux ainsi que de prévenir et d'empêcher la délinquance juvénile et la violence d'une jeunesse marginalisée, privée de toute possibilité de se dépenser physiquement et de mener une vie saine.

En outre, les activités physiques peuvent être extrêmement profitables en termes de compréhension interculturelle et de tolérance mutuelle tant au sein des communautés de nations qu'entre elles, et contribuer ainsi à l'édification d'une culture de la paix sans exiger de ressources ou d'investissements matériels et financiers considérables.

Pleinement reconnu comme phénomène social, le sport est une des expressions sociales et individuelles majeures de notre époque. Il est facteur de cohésion et d'intégration sociale, d'identification des groupes et des nations.

Caractérisée comme partie intégrante du développement social et humain, l'activité physique a un impact sur le plan social, culturel et économique.

Dans la plupart des pays, la place de l'éducation physique dans les programmes scolaires est obligatoire à tous les niveaux d'enseignement pour la moyenne d'au moins deux heures par semaine.

13- CONCLUSION

Le sport est un phénomène social à part entière. Il imprime sa marque sur tous les niveaux de la vie des sociétés. Très rares sont aujourd'hui les pays où l'éducation physique et le sport ne sont pas encore institutionnalisés. Toutefois, l'évolution des disciplines sportives soulève des interrogations qui portent sur les relations entre sport, santé, argent et médias et qui sont susceptibles de remettre en cause les responsabilités respectives des acteurs institutionnels.

Dans la plupart des pays, les politiques et les objectifs des activités physiques et sportives ont évolué, reflétant les changements considérables d'ordre à la fois quantitatif et qualitatif. Cette évolution s'inscrit dans un processus de valorisation, de complexification, de diversifications et de systématisation de l'éducation physique et du sport.